

GRAND FRIBOURG

HÉBERGEMENT

La Tuile espère l'appui des communes du Grand Fribourg

Le sleep-in, qui a accueilli 173 personnes l'année dernière, souhaite augmenter les salaires de ses collaborateurs.

Un esprit de partage et de solidarité: c'est ce que l'association La Tuile veut susciter chez les communes du Grand Fribourg et les chefs-lieux des districts. Elle demande à ces collectivités de soutenir financièrement le sleep-in (centre d'hébergement d'urgence) ouvert il y a deux ans à Fribourg, qui a accueilli l'année dernière 173 personnes momentanément sans abri, avec une fréquentation moyenne de 8,5 personnes par nuit. Près de 70 % des nuitées ayant été effectuées par des ressortissants fribourgeois, de la capitale principalement, mais aussi de la plupart des districts. La campagne de demande de subventions est «plutôt bien accueillie dans l'ensemble», a-t-on appris jeudi lors de l'assemblée générale de l'association: présidée par Martin Hosek.

L'assemblée a approuvé les budgets 1994 et 95. Ce dernier table sur un fonctionnement du sleep-in axé sur trois sources de financement: environ 100 000 francs du canton dont une remise de loyer, l'Etat étant propriétaire des locaux de la route de Bourguillon 1; autant des communes du

Grand Fribourg et des chefs-lieux: la ville devrait augmenter sa participation suite à la fermeture du local des sans-abri au foyer Saint-Louis.

Avec les fonds qu'elle souhaite recevoir, La Tuile entend augmenter les salaires de ses collaborateurs. Ces derniers, au nombre de douze actuellement, sont payés 100 francs par nuit (de 19 h. à 9 h.). Un traitement décroit devrait être presque deux fois plus élevé, estime Martin Hosek. Les collaborateurs de La Tuile sont en majorité des étudiants, qui travaillent au sleep-in une à deux nuits par semaine. Outre la préparation des repas, ils offrent accueil et écoute aux sans-abri qui doivent se sentir en famille à La Tuile.

Le comité de l'association a été largement renouvelé: les départs de Manuela Kessler, Max Hayoz, Philippe Clivaz, Georges Tanzi et Maurizio Cortella ont été remplacés par les élections de Gladys Monnier (qui représentait déjà l'équipe du terrain au comité), Mireille Schöpfer, Mireille Tailens, Marion Canevascini, Ana Tordeira, Ruth Moehr et Eugène Chatagny (voir encadré). FM

Eugène Chatagny ne sera pas président

Martin Hosek, qui était parmi les fondateurs de La Tuile et préside l'association depuis le début, souhaite passer le témoin. Il avait trouvé en Eugène Chatagny un successeur motivé, proche de La Tuile car, notamment, chef du Service cantonal du patronage. Justement, les deux mandats sont incompatibles, a estimé Raphaël Rimaz, chef du

Département de justice et police dont dépend le Service du patronage.

«C'est la première fois que je n'autorise pas un collaborateur à assumer une charge publique», explique M. Rimaz qui donne une double explication: d'une part, comme il arrive que le Service du patronage place des personnes à La Tuile, M. Chatagny serait juge et partie;

d'autre part, aussi bien La Tuile que le Service du patronage reçoivent des subventions de l'Etat. M. Rimaz veut éviter un éventuel amalgame dans l'esprit du public, vu la situation sensible des finances publiques. A La Tuile, on n'apprécie pas du tout et on l'a dit lors de l'assemblée générale.

FM